

## Conseiller pédiatre

réf. : 2024-015

La Direction Santé offre un appui scientifique en médecine préventive à toutes les instances de l'ONE et à l'ensemble de son public.

Descriptif du

service →

En collaboration avec les Collèges médicaux, elle élabore, met en œuvre et évalue des programmes de santé relatifs à la protection de la santé pré-péri et post natale développés dans ses consultations préventives. Elle est également la référence scientifique en matière de médecine préventive auprès des milieux d'accueil et des services de promotion de la santé à l'école.

**La fonction est à pourvoir en province de Namur et elle est vacante au 1er septembre 2024.**

### Fonction

En tant que Conseiller pédiatre, vous êtes le référent en matière de prévention et de santé publique. Vous guidez les médecins dans leur mission de médecine préventive, et de protection maternelle et infantile, dans un souci de cohérence avec les missions de l'ONE et de respect des réalités du terrain. Vous exercez dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé dans un objectif général de qualité et d'efficacité des activités et services au bénéfice de la petite enfance. Votre rôle requière notamment des activités et des initiatives en matière de formation, d'évaluation, de propositions et recommandations en relation directe avec l'ensemble des professionnels de l'enfance et de la santé.

- Contribuer à l'élaboration des programmes de santé préventive de l'enfant en collaboration avec les Conseillers pédiatres des autres régions et avec la direction Santé
- Participer à la formation médicale des médecins et des Partenaires Enfants-Parents (PEP's) de l'ONE
- Participer à la nécessaire circulation des informations scientifiques au sein des consultations et des milieux d'accueil
- Participer à l'évaluation des futurs milieux d'accueil et à leur suivi
- Représenter, si nécessaire, l'ONE au sein des sociétés scientifiques pédiatriques belges et/ou internationales
- Collaborer avec les médecins généralistes, pédiatres et/ou spécialistes de votre région de même qu'avec les autres acteurs de la santé
- Jouer un rôle de « lien santé » entre les différents acteurs des comités régionaux

### Profil recherché

- Vous disposez du diplôme universitaire de médecine complémentaire en pédiatrie
- Vous justifiez d'une expérience professionnelle de minimum 3 ans dans les domaines de la pédiatrie et de la médecine préventive
- Une expérience utile en biostatistique, dans une perspective d'analyse et d'exploitation de données socio-médicales, est un atout
- Vous adhérez et défendez les principes et concepts de santé publique dans l'ensemble de vos actions médicales et médico-sociales
- Vous respectez la législation en cours, relative au secteur de l'Accueil et de l'Accompagnement (arrêté portant sur la réforme des consultations, code de qualité, décret accueil temps libre, ...)
- Vous connaissez les réseaux de santé et de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier dans la province de Namur (dans laquelle vous exercez votre profession)

- Vous analysez la littérature scientifique en vue de vous approprier et de manier les outils spécifiques à l'ONE tels que le guide de médecine préventive mis à votre disposition
- Vous mobilisez le réseau adéquat, vous entretenez des contacts réguliers avec l'ensemble des professionnels de l'enfance et de la santé
- Vous bénéficiez d'une bonne compétence rédactionnelle (rigueur orthographique et grammaticale, rédaction de documents sur base d'une analyse ciblée des données et d'un jugement critique de l'information, ...)
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisme et vous respectez la confidentialité et les engagements, et vous évitez toute forme de partialité
- Vous disposez d'aptitudes rédactionnelles et de communication en vue d'un travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau : assertivité, communication organisationnelle, etc.
- Vous utilisez aisément les outils de la suite Office et pouvez envisager en travail à distance et par visioconférence, en cas de besoin
- Vous disposez du permis B et d'une accessibilité aisée et rapide au(x) lieu(x) de travail (voiture, transport public, vélo, ...)

### Offre

- Convention de collaboration - 21h/sem.
- 6.387,99 € euros bruts mensuels (sur base de l'index actuel)
- Intervention dans les frais de déplacements
- Ordinateur portable et maintenance à disposition
- Abonnement de téléphonie mobile
- Mise à disposition d'un bureau permettant des entretiens confidentiels
- Collaboration et soutien du secrétariat de la province de Namur

### Postuler jusqu'au 14/04/2024

**entretien de sélection**

### Contact

Audrey Bronsart

**GSM** : 0490 65 41 83